

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAURIAC DE CAMARES 12360

SEANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt six, le 20 Mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 16 Mars deux mille vingt six s'est réuni à quatorze heures au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr NEGRE JEAN-MARC, MAIRE.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants (7 sur 7) : BRAL Christophe, DJENDEREDJIAN Anne Marie, DEPAULE Monique, RICARD Jean Luc, LACOMBE Catherine, GUICHON Michel.

TOTAL PRESENTS : 7 sur 7

Absents :

Mmes ROMERO ET NEGRE a été nommées secrétaires de séance.

Assesseurs : CROUZILLAC Jeanine, ROMERO Jean François.

Mr LIOTTIER JC enregistre et Mme BEEVER présents

DELIBERATIONS

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

Vu le projet de procès-verbal,

Mr le Maire invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 20 MARS 2026

Le procès-verbal de cette séance du conseil municipal a été établi par le secrétaire de séance.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.






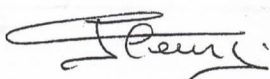
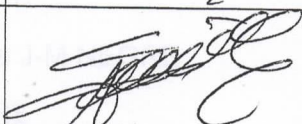
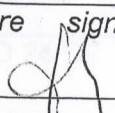
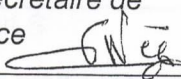
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'approuver le procès-verbal en date du 20 MARS 2026

DELIBERATIONS

Lors de la séance du conseil municipal du vingt Mars Deux mille vingt-six les délibérations suivantes inscrites à l'ordre du jour, ont été prises :

Les présentes délibérations peuvent, si elles sont contestées dans un délai de deux mois à compter de leur publication, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratifs gracieux auprès des services communaux.
- Recours contentieux excès de pouvoir devant le tribunal administratif
- Etaient présents les élus suivants :

	EXCUSER	7 PRESENTS
NEGRE JEAN-MARC		
BRAL CHRISTOPHE		
DJENDEREDJIAN ANNE MARIE		
RICARD JEAN-LUC		
DEPAULE MONIQUE		
: LACOMBE CATHERINE		
GUICHON MICHEL		
Le Maire  signature		Le secrétaire de séance 

Mme FLEURY Catherine doyenne ouvre les séance.

N° DELIBERATION	OBJET DE LA DELIBERATION
1 D 6. DE	Election du Maire 7 voix pour NEGRE Jean-Marc Lecture des statuts de l'élu par le Maire
2 D7.DE	Nombre d'adjoint 1 Adjoint 7 voix pour
3 D 8. DE	Election de L'Adjoint 7 voix pour BRAL Christophe
4 D 9. DE	Enveloppe indemnitaire du Maire taux maxi
5 D10.DE	Enveloppe indemnitaire de l'Adjoint taux maxi 7 voix pour
6 D 11.DE	Délégations du conseil au Maire signatures
7 D 12.DE	Délégations du Maire à l'Adjoint
8 D 13.DE	Délégations de poursuites du Maire
9 D 14.DE	Droit de préemptions 7 voix pour
10 D 15. DE	Délégué au SIEDA M GUICHON
11 D 16.DE	Délégué au SMICA J6M NEGRE
D20 DE	Délégué AVEYRON Ingénierie J-M NEGRE
D21 DE	Délégué DEFENSE J-M NEGRE
D23 DE	Délégué incendie SDIS C BRAL
D22 DE	Délégué TEMPÊTE J-M NEGRE
13 D 24 DE	Débardage Bois suite à la tempête NILS à la demande de L'ONF, ajouté au conseil après accord unanime
14 D 18 DE	Délégué PNRGC J-L RICARD
15 D 19.DE	Subvention Pompiers CAMARES

Arrêté délégation signatures Adjoint AR 06- AR Délibération D12.DE		
--	--	--

SIGNATURES :

LE MAIRE *Jean Marc* NEGRE



LE SECRETAIRE DE SEANCE